



Comment se débarrasser d'un associé

Par **Emanuel**, le **21/08/2012 à 15:34**

Bonjour,
Bonjour
Nous avons crée une petite entreprise à 3 associés égaux (33,33 % chacun) il y a presque 1 an.
Nous sommes 2 associés dont le gérant à vouloir nous débarrasser du 3eme car n'apporte aucune plus value à notre association, n'a pas d'investissement personnel alors que nous deux y passons des heures et avons mis de l'argent en compte courant.
Lui ne veut pas s'investir ni physiquement ni injecter de l'argent pour se développer.
Notre capital est de 300,€ et à ce jour nous avons un solde intermédiaire de gestion qui laisse apparaître un crédit de 500,€ environ.
L'associé ne veut pas nous céder ses parts car part du principe qu'il veut plus que leur valeur initiale mais ne sait pas combien.
Il veut attendre et nous laisser valoriser la boîte pour pouvoir nous demander plus.
Nous souhaitons savoir comment le forcer à vendre car il n'y a pas de raison d'injecter de l'argent pour qu'il en tire un bénéfice si nous n'en injectons pas on va dans le mur et perdrons notre outil de travail.
Que pouvons nous faire pour nous débarrasser de lui ?

Par **edith1034**, le **21/08/2012 à 18:46**

vous faites une augmentation de capital en AG pour que ses parts ne représentent que 1 pour cent en transformant votre compte courant
pour tout savoir sur la SARL
<http://www.fbis.net/SARLINFO.htm>